

Août 2018

**Publication par la Basler Kantonalbank du prospectus relatif à l'offre publique d'acquisition de la totalité des actions Banque Cler**

Chers actionnaires de la Banque Cler SA,

La Banque Cler SA a publié le 20 juin dernier un communiqué de presse dans lequel elle annonce l'intention de la Basler Kantonalbank de porter sa participation au capital de sa filiale de 75,8% à 100%. La Basler Kantonalbank a publié le 2 août le prospectus de son offre publique d'acquisition concernant la totalité des actions Banque Cler.

Le Conseil d'administration, à l'exception de deux membres non autorisés à participer à cette procédure, a soumis à un examen approfondi l'offre publique d'acquisition de la Basler Kantonalbank portant sur l'intégralité des actions au porteur en circulation. Le CA a pris position sur ladite offre dans son rapport, disponible sur notre site Internet, dont nous avons le plaisir de récapituler ici les principaux points à votre intention, chers actionnaires.

**Prix de l'offre et fairness opinion**

Le prix proposé par la Basler Kantonalbank pour l'action Banque Cler s'élève à 52 CHF nets en espèces. Le Conseil d'administration de la Banque Cler a sollicité une expertise financière et chargé PricewaterhouseCoopers AG (PwC) d'examiner l'adéquation du prix proposé d'un point de vue financier. PwC est parvenue à la conclusion que le prix de l'offre était juste et raisonnable d'un point de vue financier. Vous pouvez consulter la fairness opinion (attestation d'équité) délivrée par PwC sur notre site Internet ou la demander par téléphone à notre service Investisseurs, au 061 286 25 36.

**Future stratégie de la Banque Cler**

Le Conseil d'administration s'est penché de près sur les conséquences potentielles de l'acquisition totale de la Banque Cler. Il s'avère que la stratégie de la Banque Cler est d'ores et déjà approuvée conjointement avec la Basler Kantonalbank. À la faveur du contrôle inté-

gral de sa filiale, la Basler Kantonalbank entend, comme indiqué dans le prospectus de l'offre, être en mesure d'exploiter pleinement les potentiels de synergie et de croissance déjà existants entre les deux établissements. La Basler Kantonalbank s'est engagée contractuellement à laisser sa filiale, dotée de sa propre identité de marque et de son propre réseau de succursales, poursuivre ses activités dans le cadre de sa stratégie actuelle.

### Décotation des actions Banque Cler

Après l'exécution de l'offre, la Basler Kantonalbank entend demander à la Banque Cler de requérir la décotation de ses actions auprès de SIX Swiss Exchange SA selon les dispositions de la SIX. On ne sait pas actuellement à quelle date la SIX Swiss Exchange décidera de procéder à cette décotation.

### Synthèse

Compte tenu des points précédents, le Conseil d'administration est parvenu à la conclusion que l'offre était assortie d'un prix juste et raisonnable et compatible avec les intérêts des parties prenantes (actionnaires, collaborateurs, clients et partenaires).

Par conséquent, il invite les actionnaires de la Banque Cler à accepter l'offre de la Basler Kantonalbank et à mettre leurs actions à disposition. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le rapport du Conseil d'administration, qui a été mis en ligne sur notre site Internet.

### L'offre commencera à courir le 17 août 2018

L'offre devrait s'ouvrir le 17 août 2018 et prendre fin le 13 septembre 2018. Si l'offre aboutit, la transaction sera a priori réalisée à la mi-octobre.


Tous les documents relatifs à l'offre publique d'acquisition sont consultables sur le site Internet [www.cler.ch](http://www.cler.ch), à la rubrique «Banque Cler/Investisseurs» (<https://www.cler.ch/fr/banque-cler/investisseurs/>).

Cordiales salutations

Banque Cler SA



Prof. Dr. Dr. Christian Wunderlin  
Vice-président du Conseil d'administration



Barbara A. Heller  
Membre du Conseil d'administration